Image not found or type unknown

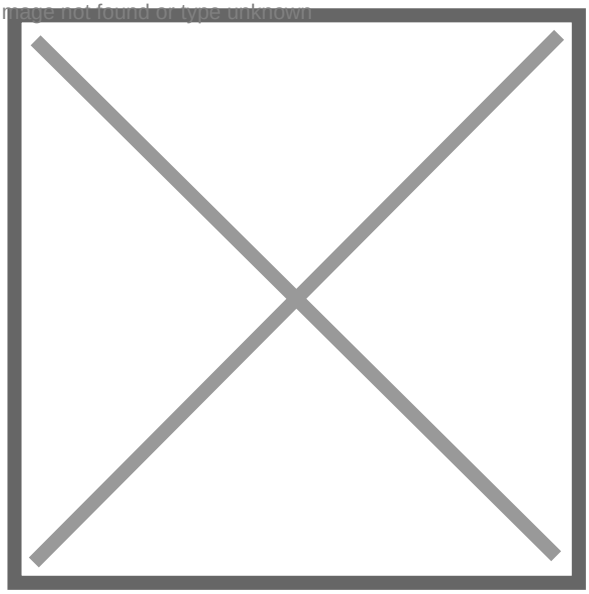

Mutuelle : refus de remboursement lunettes

Par **marrrre**, le **28/04/2009** à **17:29**

Bonjour,

Je venais de m’inscrire à une mutuelle (juste avant, j'étais à la CMU) et j’ai fait faire une paire de lunettes avec une ordonnance qui datait de 3 mois. La mutuelle refuse de me rembourser ces lunettes car la date de l’ordonnance (qui figure aussi sur les relevés de sécurité sociale) est antérieure à la date de mon inscription chez eux. Pourtant, cette ordonnance est valable 3 ans, il me semble…
A la sécu, on m’a conseillé de refaire faire une ordonnance postdatée et lorsque je leur en reparle, ils me répondent que ce n'est pas possible.

Tout ça m’énerve un peu car :
- j’ai appelé cette mutuelle au tout début, pour savoir si je pouvais faire ces lunettes,
- j’ai bien dit à l’opticien que j’était inscrite à cette mutuelle depuis moins d’un mois, et il a eu l’ordonnance sous les yeux.
PERSONNE n’a parlé d’une soi-disant DATE pour quoi que ce soit !

Que puis-je faire pour me faire rembourser cette paire de lunettes ?

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés